

Message de la mairesse

Ce fut une fin d'année 2019 très occupée pour la municipalité. D'abord, il y a eu le départ de notre bibliothécaire madame Isabelle De Chantal, qui était à notre service depuis déjà 13 ans. Nous tenons à la remercier pour son excellent travail et lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux défis.

Ensuite il y a eu le décès de monsieur Richard Lareau, fondateur, réalisateur, directeur et concepteur de notre SUPER journal communautaire, publié huit fois par année depuis 35 ans. Richard était un homme exceptionnel, méticuleux et d'un professionnel exceptionnel. Notre journal communautaire fait bien des jaloux et tout ça grâce à monsieur Lareau. Le conseil municipal et moi-même souhaitons toutes nos sympathies à la famille ; la municipalité perd un grand homme, un collaborateur et un ami.

De plus, le 20 décembre, la municipalité a pris possession des deux bâtiments municipaux : le garage et la caserne. Je tiens à remercier messieurs Jonathan Piché et Marc Bernier pour leur travail colossal dans ce dossier. La municipalité organisera des portes ouvertes au printemps et vous serez tous invités à venir visiter les installations.

Le Conseil a adopté son budget 2020. Le milan passe de 0,83 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,85 \$. La collecte de déchets pour une résidence unifamiliale passe de 180 \$ à 215 \$ et les résidences ayant le service d'aqueduc passent de 210 \$ à 220 \$. Pour plus d'information, consultez le budget paru dans ce journal.

Le 12 janvier dernier se tenait la fête des nouveau-nés. La Municipalité tient à souligner l'importance que nous accordons à ces événements heureux, qui ont marqué la vie de vos familles en 2019. Cette fête s'inscrit dans la démarche globale inaugurée par votre conseil municipal par l'adoption en 2016 de sa Politique familiale, qui place les familles au centre des interventions municipales.

La Municipalité d'Ascot Corner veut continuer à se distinguer par l'accueil des nouvelles familles et par l'ensemble des services offerts à sa population. La famille est au centre de notre démarche d'élaboration du plan d'actions intégrées qui dessine plusieurs actions à court, moyen et long terme d'ici 2030.

C'est donc en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres de votre conseil municipal que je veux saluer cet acte de foi, cette action positive de donner la vie dans l'espoir que ces enfants sauront contribuer à bâtir un monde plus équitable et plus juste où l'être humain aura la sagesse de penser aux autres et aux générations à venir.

Depuis déjà plusieurs années, la croissance soutenue de la municipalité d'Ascot Corner exerce une pression sur les infrastructures d'assainissement des eaux usées de la municipalité. Nous devons maintenant augmenter notre capacité de traitement car nous avons presque atteint la capacité maximale de traitement de nos installations.

Pour de trouver des solutions afin d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées de nos installations, la Municipalité a réalisé plusieurs études afin de connaître les solutions possibles et les impacts de chacune de ces solutions, dans le but de mettre en place un procédé qui augmenterait la capacité traitement des eaux usées avant d'atteindre la capacité maximale, ce qui aurait pour conséquence de freiner l'expansion de la municipalité.

Pour augmenter la capacité de traitement des eaux usées, la Municipalité voulait une solution fiable, abordable, et respectueuse de l'environnement. C'est pour cette raison qu'elle s'est tournée vers l'entreprise Technologies Écofixe. La technologie employée permet d'augmenter la capacité de traitement des étangs aérés en insérant des modules Écofixe dans les installations actuellement en place. Les modules, au nombre de trois, ont été installés durant la semaine du 13 janvier.

Ce projet nécessite des investissements de plus de 800 000 \$ pour la municipalité. Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral, par l'entremise du programme de subvention du Fonds municipal vert, a offert un montant de 350 000 \$. Quant à lui le gouvernement provincial, par l'entremise du programme de subvention Climat municipalité, a octroyé un montant de 210 485 \$. Ces sommes nous ont permis de réaliser le projet.

Lors de la séance du 6 janvier dernier, le Conseil a procédé à l'abandon du projet de règlement qui avait pour objectif de permettre une carrière sur le chemin Deblois. Plusieurs zones du

secteur ont obtenu le nombre de signatures requises afin d'abandonner le projet. J'en profite pour vous souhaiter une bonne année 2020. Santé et bonheur !

Nathalie Bresse